

**VOTEZ AASGO !**

**REPRENEZ LE POUVOIR !  
DÉFENDEZ VOS INTÉRÊTS  
D'ACTIONNAIRES-SALARIÉS !**

**Du 30 novembre au 4 décembre, votez !**

La loi Pacte impose une élection de tous les représentants des actionnaires salariés du FCPE Orange Actions avant le 31 décembre 2020. C'est une victoire pour la démocratie actionnariale, les syndicats n'ont plus le droit de désigner des représentants. Saisissez l'occasion d'élire des représentants motivés uniquement par la défense des intérêts des actionnaires salariés.

**L'AASGO DEMANDE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ORANGE DE S'ENGAGER EN FAVEUR D'UN PLAN PLURIANNUEL D'ORP EN FAVEUR DES SALARIÉS, ANCIENS SALARIÉS ET RETRAITÉS, AVANT LA FIN D'ANNÉE !**

.....  
**Les 24 candidats de l'AASGO au Conseil de Surveillance du FCP Orange Actions s'engagent en faveur d'un plan d'ORP ambitieux, pluriannuel et accessible à tous.**  
.....

Chers actionnaires-salariés, chers collègues et anciens collègues d'Orange,

Les résultats d'Orange sont bons pour le troisième trimestre, notre chiffre d'affaires renoue avec la croissance. Conjointement, le niveau de l'action Orange reste bas, l'objectif de cours selon les analystes est à 12,70 € alors qu'il est proche actuellement de 9,50 €. Cette conjonction de facteurs financiers est exceptionnellement favorable à la mise en œuvre rapide d'une nouvelle ORP en faveur des salariés, anciens salariés et retraités, les conditions en seront avantageuses pour toutes les parties.

Et ce n'est pas tout ! L'AASGO qui a travaillé avec ses experts pour élaborer plusieurs scénarios techniques, est revenue vers la Direction d'Orange pour que se concrétise cette promesse réitérée des **10% du capital de l'entreprise détenus par les actionnaires-salariés, grâce à un plan d'ORP (Offres Réservées aux Personnels) pluriannuel calé sur le plan stratégique Engage 2025**. La conjoncture est favorable pour passer à l'action.

Au Conseil de Surveillance du FCPE, l'AASGO entend défendre la distribution d'un juste dividende et soutenir la proposition du retour à 0,70 € par action de Stéphane RICHARD. Nous poursuivrons donc nos actions pour une montée progressive et continue des actionnaires salariés à hauteur de 10% du capital. **À vous, à nous de créer l'impulsion et d'inverser les rapports de force en nous donnant la majorité au Conseil de Surveillance du FCPE Orange Actions !**

**Votez AASGO, entre le 30 novembre et le 4 décembre.**

Défendez vos intérêts d'actionnaires-salariés, que vous soyez actifs ou retraités, nous vous représenterons !

Prenez soin de vous et de vos proches dans cette période.

Bien amicalement,

« Les syndicats français n'aiment pas les dividendes, ce n'est pas nouveau, cela fait 20 ans que c'est comme ça. Si on suivait ce qu'ils souhaitent, on distribuerait zéro dividende, parce que les syndicats français considèrent qu'un euro de dividende c'est un euro gaspillé au profit des actionnaires dont ils ne reconnaissent pas en réalité la légitimité. »

**Stéphane RICHARD**

(source : Agence France Presse - septembre 2020 - Article à retrouver sur le Figaro)

**Marc MAOUCHE**  
Président de l'AASGO



# L'ENJEU DES ÉLECTIONS



## DES CONVICTIONS, QUI NE DATENT PAS D'HIER

Retrouvez sur la chaîne video de l'AASGO, nos **prises de parole et témoignages**, nos projets, nos ambitions : la montée à 10% de l'actionnariat salarié au capital d'Orange, la participation systématique des **retraités** lors de la désignation des représentants dans les organes de gouvernance et de représentation de l'actionnariat salarié, la demande de plans réguliers d'**ORP**, la **représentation directe** des actionnaires salariés dans le FCPE d'Orange sans intermédiation des syndicats de la maison, la vocation de l'AASGO à être une puissance de réflexion et d'actions **indépendante** non partisane et non soumise à des conflits d'intérêts...

L'AASGO a récemment convié ses adhérents et tous les actionnaires salariés, retraités et anciens salariés d'Orange, à un webinar à l'occasion de sa 24<sup>e</sup> Assemblée Générale. L'événement a clarifié les enjeux et mis en évidence des points d'attention pour ces prochaines élections. Retrouvez le replay depuis le [site web de l'AASGO](#), avec plein d'autres informations utiles...

*Le Conseil de Surveillance a-t-il le pouvoir d'agir sur le dividende qui est versé aux actionnaires et aux actionnaires salariés ? Et comment ce pouvoir s'exerce-t-il ?*



## Le FCPE a le pouvoir de s'exprimer et d'agir

Le dividende rémunère l'investissement que chacun d'entre nous peut avoir fait en actions Orange. Il doit être préservé et défendu.

L'AASGO s'engage à soutenir, lors de la prochaine Assemblée générale d'Orange, la proposition qui serait faite par la Direction, de distribuer 0,70 € par action.

Le FCPE d'Orange a le pouvoir d'agir en votant pour ou contre les résolutions proposées par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires d'Orange, en proposant ses propres résolutions, et en apportant des amendements aux résolutions proposées par l'entreprise.

Les électeurs sont tous les porteurs de parts du FCPE Orange Actions

128 146 personnes dont 56 117 retraités et anciens salariés

145,8 M d'actions pour un encours d'environ 1 milliard 385 millions d'euros.

## L'AASGO, la seule association d'actionnaires-salariés indépendante à se présenter

Depuis 1996, l'AASGO défend les intérêts des salariés actionnaires d'Orange SA et l'ensemble de ses filiales cotées, en France comme à l'international. L'AASGO représente les actionnaires salariés et anciens salariés d'Orange. Elle est indépendante de toute organisation politique ou syndicale. Elle est animée par des spécialistes de l'actionnariat salarié et de l'épargne. L'AASGO est membre actif de la FAS, la Fédération des Associations des Actionnaires-Salariés et participe à de nombreux travaux. Si l'AASGO est la seule association d'actionnaires-salariés à se présenter aujourd'hui, c'est grâce aux centaines d'adhérents qui la constituent et renouvellent chaque année leur cotisation.

## L'ENJEU DES ÉLECTIONS (suite)

### 10% du capital pour être mieux écouté en tant qu'actionnaire salarié



*L'AASGO, avec le soutien de l'ACSED, la FAS, l'ACR, ont pour ambition de porter l'actionariat salarié à 10%, voire au-delà. Peut-on peser, avec ce pourcentage, sur une assemblée générale et nous protège-t-il réellement des opérations hostiles qui peuvent se présenter ?*

Disposer de 10% du capital, avec les droits de votes doublés que cela confère compte tenu du statut particulier d'Orange, permettrait aux actionnaires-salariés, d'être les co-décideurs incontournables de tous les sujets soumis à l'Assemblée Générale (désignation des dirigeants, ambitions, stratégie, etc).

Dans un monde où il y a de grands changements, avec des mouvements capitalistiques rapides et d'ampleur, les décisions ne pourraient pas prises contre l'intérêt des actionnaires-salariés.

- > L'ACSED, association des cadres supérieurs et dirigeants,
- > La FAS, Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés
- > L'ACR, l'Amicale des Cadres Retraités d'Orange



*À quand une nouvelle ORP ? N'y-a-t-il pas l'opportunité de renforcer la place des salariés au sein du groupe et peut-être, à terme, de se faire un peu d'argent en bénéficiant de la décote, d'abondement ou d'actions gratuites ?*

### L'AASGO demande l'annonce d'un plan d'ORP pluriannuel pour Noël

L'AASGO a planché sur des propositions concrètes transmises à la Direction de l'entreprise, pour réaliser le plan ORP pluriannuel.

L'AASGO a proposé à la Direction d'Orange un dispositif souple, donnant le choix d'investir sur 5 ans ou 10 ans.

#### PLUSIEURS FORMULES PROPOSÉES :

blocage sur 10 ans avec décote de 40% sans garantie et avec abondement dégressif,

blocage sur 5 ans avec décote de 30% sans garantie et avec abondement dégressif pour favoriser l'investissement de tous,

blocage sur 5 ans avec garantie financée par le versement des dividendes à la banque garante et décote de 30%.

Nota : la loi n'autorise pas le versement d'abondement pour les retraités ; en revanche, les dispositifs de décote sont possibles.

### Les retraités, des actionnaires fidèles



*Pour la première fois, des dizaines de milliers de retraités vont pouvoir voter, ils n'ont pas pu voter pour le Conseil d'Administration. Pourquoi 2 poids 2 mesures, et quand vont-ils voter pour l'administrateur au Conseil d'Administration ?*

Les retraités, c'est 43% de l'actionariat salarié au sein du FCPE.

Les retraités pourraient facilement libérer leurs actions, les vendre, et pour autant, ils ne le font pas. Ils participent grandement à l'équilibre des forces dans le cas d'opérations d'achat hostiles.

Les retraités n'ont pas pu voter, en application d'un accord signé par les deux premiers syndicats d'Orange. Pourtant c'est bien les actions (parts) des retraités qui permettent de rendre obligatoire la présence d'un administrateur représentant tous les actionnaires salariés.

On doit remercier pour leur fidélité, tous les retraités et les collègues qui vont l'être dans les prochains mois et les prochaines années...

**COMMENT VOTER ?** – Le vote s'effectue du 30 novembre 9h00 au 4 décembre 14h00, exclusivement par voie électronique sur le site : <https://orange.vote.voxaly.com/>

Le 19 novembre, la société Voxaly envoie un courrier postal aux électeurs (à l'adresse renseignée sur votre compte Amundi) comportant votre code d'accès et mot de passe pour aller sur le site de vote en ligne, et la mention de votre nombre de voix (1 part = 1 voix). **Pour récupérer vos codes de connexion si besoin** : saisir votre nom, date de naissance et les 3 derniers numéros de votre compte Amundi. Vous recevrez alors ce code par SMS ou par mail sur le numéro ou adresse email de votre choix. En cas de souci : **joindre la hot line de Voxaly au 01 44 30 05 69 de 9h00 à 18h00 heure de Paris** N'attendez pas la dernière minute pour voter ! Nous vous remercions de votre confiance ! Résultats publiés le 7 décembre à partir de 14h00.

## NOS 24 CANDIDATS, UNE LISTE À PARITÉ HOMME/FEMME, REPRÉSENTATIVE DU CORPS SOCIAL, DES MÉTIERS ET DES TERRITOIRES



**Marc MAOUCHE**  
Normandie / DOGO / DR



**Saïda MERINI**  
Ile-de-France / MF / P-C



**Olivier PAON**  
Ile-de-France / DO IDF / DC



**Catherine RENÉ**  
Ile-de-France / OBS / DGC



**Renan L'HELGOUAL'CH**  
Bretagne / OBS / DGC



**Elisabeth SAUBADU**  
Ile-de-France / SG / DJ



**Pascal ROTTHIER**  
Ile-de-France / FG / DCGG



**Hajer TEBOURBI**  
Ile-de-France / DOIDF / UIA



**Olivier DEZETAVE**  
Ile-de-France / DRG / DR



**Agnès SIMON**  
Ile-de-France / WIN / IC



**Philippe ABADIE**  
Nouvelle Aquitaine / DRHG / DSD



**Cécile DE LA TOUR DU PIN**  
Ile-de-France / TGI / OLS / VIACCESS



**Guy JAVON**  
Auvergne-Rhône-Alpes /  
DOGSE / DISSAS



**Marie-Claude FOUCRÉ**  
Auvergne-Rhône-Alpes /  
DOGSE/DR LYON



**Pascal VIEVILLE**  
Ile-de-France / DTSI / DI



**Karine DUMON**  
Nouvelle-Aquitaine / DOGSO / DC



**Hicham SABRE**  
Ile-de-France / DTSI / DSI



**Isabelle SERRE**  
Pays-de-la-Loire / DEF / A2PGO



**Jean-Claude JOURDAN**  
Ile-de-France / DEF / DFP



**Anne-Claire FEMEAU**  
Ile-de-France / FG / DCGG



**Philippe LOMBRE**  
Ile-de-France / DOIDF / UI



**Sophie DURANTON**  
Auvergne-Rhône-Alpes /  
DOGSE / UI PRM



**Philippe RADEL**  
Ile-de-France / DOIDF / DC



**Anne-Charlotte BELON**  
Ile-de-France / TGI / PMD